

WEEK-END CANYONING AU COEUR DES CEVENNES

Mont Aigoual

Week end Découvertre

2 jours / 1 nuit



Le Massif sud Cévennes est réputé par certains de ces canyons tel que le Tapoul ou les Cascades d'Orgon, mais de nombreux canyons peu connus dévoilent une nature sauvage et marquée par l'histoire de ces massifs. Ici vous aurez l'impression d'être les pionniers du canyoning.

Ces canyons permettent également tous les plaisirs : des descentes en rappel dans les cascades, des grands sauts dans les vasques et, de très beaux toboggans naturels.

Hébergement en chambres d'hôtes au pied du Mont Aigoual

PROGRAMME

Samedi : Rendez-vous à 12h00 au gîte à l'Espérou.

Déjeuner pique-nique à l'auberge ou sur l'entrée du premier canyon : les gorges de la Dourbie situées en versant sud du Mt Aigoual : joli parcours de randonnée aquatique (canyon sans descente en rappel) où l'eau a fait un travail d'érosion magnifique.

Beaucoup de nages, quelques sauts, des toboggans et des passages en « flotting » dans le courant. Selon la motivation du groupe nous feront une ou 2 parties.

(approche 5 min, descente 1h30 ou 2h30, retour 25 à 45 minutes)

Dimanche : 9h00 départ pour le canyon du Tapoul, canyon ludique avec beaucoup de sauts dans des marmites de géant, quelques petits toboggans, une tyrolienne et un rappel obligatoire. Succession d'obstacles sans longues parties de marche.

Canyon situé en versant nord du Mt Aigoual, dont l'eau est fraîche.

(approche 5 minutes, retour 20 minutes. descente 2h30 à 3h30 dans le canyon)

Pique-nique dans le canyon, sur un caillou au bord de l'eau, au milieu des senteurs méditerranéennes.

Avant le 1^{er} juin les gorges de la Dourbie ne sont pas praticables :

- Nous pourrions faire le samedi le canyon des cascades d'Orgon au pied de l'Aigoual, très beau parcours avec panorama sur vallée de l'Arre et plateau du Larzac. Nombreux enchaînements de cascades et toboggans éjectables au final !!!

- autre possibilité : Via Ferrata du thaurac, parcours en plusieurs parties plus ou moins aériennes, certaines passant dans de magnifiques cheminées naturelles. Tyrolienne(s), petit pont de singe,

éventuellement. (approche 5 min, retour 10 à 15 min. parcours : 1h30 à 2h30) + 5 €/personne.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 12h00 au gîte situé dans le village de l'Espérou, où vous serez accueilli par Serge.

Accès voiture :

Versant sud du Mont Aigoual, à 110 km de Nîmes.

Accès train :

Gare le Vigan + transfert en supplément et sur demande

DISPERSION

Vers 17h00 le dimanche à la sortie du canyon.

Hébergement avant ou après :

Nous contacter.

NIVEAU

Il faut savoir nager et il est préférable d'être en bonne condition physique. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (une progression est prévue dans la difficulté pour que l'initiation se fasse en douceur).

ENCADREMENT

Guillaume, Moniteur d'escalade spécifique canyon. Dix ans d'expérience dans les canyons de France et d'ailleurs.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Cévennes Sud, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 700 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (15 °C). Les parcours sont plutôt ensoleillés bien que certaines parties soient sous couvert forestier et la roche est du granite ou du schiste !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

HEBERGEMENT

Une nuit en chambres d'hôtes. Chambres de 3 ou 2 personnes. Salle de bain dans la chambre et draps fournis. L'hébergement entièrement rénové est situé en montagne dans le village de l'Espérou à 1200 mètres d'altitude. L'accueil est chaleureux et la cuisine très familiale offre des produits du terroir (gibier, champignons, terrine et autres mets préparés avec soin par l'hôtesse).

Si cet hébergement est complet aux dates demandées nous proposerons un accueil équivalent à proximité du village de l'Espérou.

Les repas :

Dîner du samedi soir à l'auberge. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Le pique-nique du dimanche est copieux et agrémenté, dans la mesure du possible, d'une boisson chaude (café ou thé).

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche (6 litres). Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

Pour le groupe : le matériel collectif (cordes, mousquetons, ...)

TRANSFERTS INTERNES

Avec les véhicules des participants.

GROUPE

Groupe : 4 à 8 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- chaussures montantes légères avec semelle caoutchouc (ou tennis)
- au moins un maillot de bain
- un drap de bain
- bouteille 1 litre en plastique solide (type eaux gazeuses)
- couteau pliant type Opinel
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner des petites plaies)
- une attache pour les lunettes (il est possible de pratiquer avec des lentilles)
- un élastique pour les cheveux longs
- crème solaire
- linge de toilette
- drap sac
- linge de rechange
- affaire de rechange
- une deuxième paire de chaussures

Eventuellement

- des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles)
- un appareil photo étanche
- un masque de plongée ou des lunettes de piscine
- tee shirt prévu pour activités aquatiques (éviter le coton)
- boules quiès

DATES ET PRIX

Dates :

Tous les WE de mi-avril à mi-octobre pour les groupes constitués de 4 personnes minimum. Individuels, appelez nous pour savoir si il y a un groupe à compléter.

Prix :

Le tarif est variable selon le nombre de participants, nous consulter.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- La pension complète (du déjeuner du samedi au pique nique du dimanche)
- L'hébergement en chambre d'hôtes
- Le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Les assurances annulation, assistance, interruption

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex